



Objet : Mammographie : un programme de formation pratique obligatoire sera déployé

Madame, Monsieur,

En 2017, l'Ordre, conformément à son mandat de protection du public et de contrôle de la pratique professionnelle, a mené une inspection professionnelle ciblée auprès de 76 technologues qui pratiquent la mammographie – soit un échantillon de 15 % des technologues de ce secteur. L'objectif : évaluer les compétences des technologues en matière de positionnement du sein afin de leur offrir le soutien requis pour améliorer la qualité de l'exercice.

Dans le cadre de ce processus d'inspection, les technologues ciblées nous ont fait parvenir 15 examens de mammographie réalisés en 2017. Les résultats de ces inspections ont démontré qu'un nombre important de technologues qui pratiquent dans le secteur de la mammographie doivent impérativement obtenir un soutien de formation pratique n'ayant pas été en mesure d'obtenir la note de passage de 60 %*. Pour réussir l'inspection, 9 des 15 mammographies soumises devaient répondre aux critères de qualité (voir la grille d'évaluation en Annexe 1).

Tout un travail d'analyse a été mené au lendemain de cette inspection. Dans un premier temps, il fallait évaluer si des reprises d'examens étaient nécessaires. Cette analyse a été menée conjointement par l'Association des radiologistes du Québec (ARQ), la Direction générale de cancérologie du MSSS, le Comité national de dépistage du cancer du sein, ainsi que le Collège des médecins du Québec qui ont conclu que les reprises d'examens n'étaient pas requises. Toutefois, tous conviennent qu'un rehaussement des compétences est absolument requis pour les technologues.

Par voie de directive ministérielle, en accord avec les différents intervenants, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) soutiendra un programme de formation pratique obligatoire de 70 heures pour près de 200 technologues au Québec, soit :

- Les technologues ayant échoué l'inspection;
- Les technologues ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 66 % inclusivement;
- Les technologues étant plus à risque d'éprouver des difficultés dans les techniques de positionnement du sein;
- Les nouvelles technologues souhaitant obtenir leur attestation en mammographie d'ici à ce que l'attestation d'études collégiales (AEC) soit mise en place en janvier 2019 et dont le centre présente un niveau de priorité élevée en ce qui a trait au bris de service en mammographie.

*De concert avec le MSSS, il a été convenu que les technologues ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 66 % allaient également être visées par la formation de 70 heures.

Modalités du programme de formation pratique obligatoire

Le programme de formation pratique obligatoire sera entièrement financé par le MSSS. Il débutera au cours de l'automne et se poursuivra en 2019. Nos formatrices visiteront toutes les régions du Québec et la formation sera réalisée dans les milieux de travail avec des patientes dont les examens seront prévus à l'horaire.

Advenant le cas où certaines technologues de votre centre seraient visées par ce programme de formation obligatoire, pour l'une ou l'autre des raisons mentionnées précédemment, nous communiquerons avec vous au cours des semaines à venir et un horaire de formation sera établi afin que le temps alloué entre chaque patiente soit propice à l'enseignement. Selon le cas, le nombre d'examens réalisés devra être d'au plus 12 par jour.

Des informations supplémentaires et plus détaillées vous seront fournies dès que le recrutement des technologues formatrices aura été complété et que le calendrier des formations sera élaboré. Ce ne sera qu'après avoir complété ces étapes qu'il sera possible pour l'Ordre de préciser à quel moment votre centre pourra bénéficier de la formation, s'il y a lieu, et quelles technologues seront visées par le programme de mise à niveau obligatoire.

Appel à la collaboration

L'Ordre et l'ARQ joignent leurs voix pour vous inviter à collaborer en démontrant de la flexibilité pour la formation de vos technologues advenant le cas où celles-ci sont visées par le programme. Plus grande sera la collaboration des centres, plus rapidement la formation pourra être complétée.

L'Ordre a aussi fortement recommandé aux technologues ciblées par l'inspection professionnelle ayant obtenu un échec de discuter de leurs résultats avec leurs supérieurs afin de mettre en place des mécanismes de rétroaction et d'assurance-qualité qui les soutiendra dans l'exercice de leurs activités professionnelles, d'ici à ce qu'elles soient formées.

Par ailleurs, les technologues qui souhaiteraient commencer à pratiquer dans le secteur de la mammographie devront dorénavant suivre la formation pratique de 70 heures citée précédemment plutôt que la formation pratique de 7 heures auparavant requise pour obtenir une attestation, et ce, d'ici la mise en place de l'AEC du Collège Ahuntsic en janvier 2019. Toutefois, la formation de 70 heures sera accessible **uniquement aux centres** qui sont actuellement en attente pour attester de nouvelles technologues et qui témoignent d'un **niveau de priorité élevé** en ce qui a trait au bris de service en mammographie.

Rehaussement de la formation initiale en mammographie

Le processus d'inspection professionnelle nous a permis de brosser un portrait clair des compétences à acquérir et à améliorer en matière de positionnement du sein. En plus du programme de formation pratique obligatoire offert aux technologues nécessitant un perfectionnement professionnel, tous les intervenants ont convenu que la formation initiale devait mieux préparer les technologues à la réalité des milieux de travail. Le MSSS et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont convenu de mettre sur pied une attestation d'études collégiales (AEC) en mammographie pour les technologues en imagerie médicale, du domaine du radiodiagnostic. Ce programme sera offert par le Collège Ahuntsic dès janvier 2019 aux technologues qui désireront pratiquer dans le secteur de la mammographie. Ce programme remplacera le processus d'émission des attestations en mammographie en vigueur à l'Ordre depuis déjà quelques années et sera obligatoire pour toutes technologues souhaitant commencer à exercer en mammographie à compter de janvier 2019.

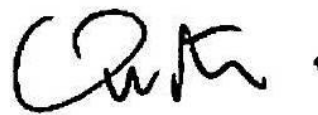
Tant le programme de mise à niveau que le déploiement d'une AEC ont fait l'objet d'un consensus de la Direction générale de cancérologie du MSSS, du Comité national de dépistage du cancer du sein, du Collège des médecins ainsi que de l'Association des radiologistes du Québec, qui tous nous ont appuyés sans réserve.

Soyez donc assuré que nous vous tiendrons informés des prochaines étapes qui seront mises en place aussi rapidement que possible afin d'améliorer la pratique de la mammographie, et ce, pour le bien-être de l'ensemble de la population québécoise.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Danielle Boué
Présidente
Ordre des technologues en imagerie médicale,
radio-oncologie et électrophysiologie médicale
du Québec



Vincent Oliva
Président
Association des radiologistes du Québec

p. j. : Questions-réponses que l'Ordre a transmises aux technologues qui pratiquent dans le secteur de la mammographie.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Qui est visé par le programme de formation pratique obligatoire?

Les résultats de l'inspection démontrent que certaines technologues sont plus à risque d'éprouver des difficultés dans les techniques de positionnement du sein, notamment celles pratiquant dans les centres à bas débit et celles n'ayant jamais eu accès à un perfectionnement professionnel. En ajoutant celles ayant échoué l'inspection et celles exerçant dans un centre qui témoignent d'un niveau de priorité élevé en ce qui a trait au bris de service en mammographie, ce sont près de 200 technologues qui sont visées par le programme de formation pratique obligatoire.

Combien d'heures seront exigées dans le cadre de ce programme de formation pratique obligatoire?

La formation est d'une durée de 70 heures. Elle se déroulera en deux phases, dans les milieux de travail, avec des patientes dont les examens seront prévus à l'horaire :

- **Partie 1** | 35 heures de formation pratique individuelle : réalisation de mammographies en compagnie d'une formatrice qui aidera à corriger et à améliorer le positionnement du sein.
- **Partie 2** | 35 heures de formation pratique en duo : réalisation et observation de mammographies, en alternance avec une autre technologue, en compagnie d'une formatrice qui aidera à corriger et à améliorer le positionnement du sein.

Une période d'environ un mois est nécessaire entre la partie 1 et la partie 2 pour permettre l'intégration des nouvelles notions apprises ou pour modifier la méthode de travail, s'il y a lieu.

Quel sera le contenu de la formation pratique?

La formation comportera différentes approches pédagogiques, soit :

1. des démonstrations et rappels des techniques de positionnement sur mannequin (théorique et observation);
2. des échanges interactifs entre la technologue et la formatrice concernant tout aspect lié au positionnement en mammographie;
3. la réalisation d'examens en salle par la technologue en compagnie de la formatrice (pratique);
4. la critique d'images mammographiques en fonction des critères d'évaluation du positionnement (théorique et autocritique);
5. l'observation d'examens réalisés par une collègue.

Ces approches permettront de corriger des lacunes particulières pour lesquelles les technologues ont éprouvé des difficultés plus marquées lors de l'inspection professionnelle, dont :

- manque de profondeur;
- exagération d'une partie du sein aux dépens d'une autre partie;
- plis de peau masquant le parenchyme mammaire;
- examen non complété par une incidence complémentaire (ex. : CCX servant à démontrer une partie externe du sein);
- largeur du muscle pectoral inadéquate, manque de profondeur dans la partie moyenne et supérieure du sein;
- partie manquante : angle infra mammaire (base du sein).

Les centres auront-ils des coûts à défrayer?

Non. Le financement du programme de formation est entièrement assumé par le MSSS. Toutefois, l'Ordre aura besoin de la collaboration des centres pour faciliter le bon déroulement de la formation. Aussi, puisque la formation se déroulera en centre, la cadence des examens planifiés devra être ajustée pour favoriser un contexte propice à l'enseignement.

Est-ce que les centres pourront connaître l'identité de leurs technologues ayant échoué et celles jugées à risque?

L'Ordre ne pourra divulguer aux centres le résultat de l'inspection pour chaque technologue. Toutefois, les centres où exercent des technologues ciblées par la formation pratique obligatoire seront avisés par l'Ordre dans les semaines à venir afin de convenir des dates pour la formation. Il s'agit des technologues ayant échoué l'inspection et celles jugées plus à risque. Par ailleurs, les technologues ont été fortement encouragées à partager les résultats de leur inspection avec leurs supérieurs et les médecins radiologistes afin que vous puissiez les soutenir en mettant en place des mécanismes favorisant une plus grande rétroaction.

Est-ce que l'Ordre continuera d'offrir la formation permettant à de nouvelles technologues de pratiquer dans le secteur de la mammographie?

L'Ordre a obtenu le financement requis par le MSSS pour assurer la formation pratique des technologues pour les centres ayant un **besoin urgent** de technologues à former, et ce, jusqu'à la mise en place de l'AEC en mammographie en janvier 2019. D'ici là, la formation passera de 50 heures (43 heures théoriques et 7 heures pratiques) à 113 heures (43 heures théoriques et 70 heures pratiques).

Quand les technologues seront-elles formées?

L'équipe du développement professionnel à l'Ordre travaille à développer un calendrier de formation. Toutes les régions du Québec seront visitées. Les formations débiteront à l'automne et se poursuivront jusqu'en 2019. L'Ordre communiquera avec les centres plusieurs semaines à l'avance pour planifier la formation. Rappelons que la formation se tiendra dans le milieu de travail avec des patientes dont les examens sont prévus à l'horaire, et ce, de manière à limiter les inconvénients pour les centres.

ANNEXE 1 GRILLE D'ÉVALUATION

OPTIMAQ - CRÂNIOCAUDALE	RÉPONSE
1. Image évaluable	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, qualité de l'image inadéquate (c.-à-d. qualité technique, implants mammaires, etc.)
2. Partie du sein coupée	<input type="checkbox"/> ¹ Non <input type="checkbox"/> ² Oui, mais seulement la peau coupée <input type="checkbox"/> ³ Oui, tissu mammaire coupé, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Oui, tissu mammaire coupé et non corrigé avec une image complémentaire
3. Ligne du mamelon au corps est perpendiculaire au bord de l'image (parties interne et externe incluses)	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, mamelon désorienté (cause morphologique particulière ou autres causes), mais parties interne et externe incluses <input type="checkbox"/> ³ Non, mamelon désorienté, partie(s) interne et/ou externe non incluses, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Non, mamelon désorienté, partie(s) interne et/ou externe non incluses, et non corrigé avec une image complémentaire
4. Bonne visualisation des tissus profonds	<input type="checkbox"/> ¹ Oui, avec graisse rétroglandulaire <input type="checkbox"/> ² Oui, sein dense sans graisse rétroglandulaire <input type="checkbox"/> ³ Non, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Non, et non corrigé avec une image complémentaire
5. La mesure de la ligne en CC (mamelon-corps) est égale à celle prise en MLO	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non <input type="checkbox"/> ³ Mesure non applicable (ligne non valide sur le MLO)
6. Mamelon vu de profil	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, mais aucune superposition avec le tissu glandulaire (rétroaréolaire) ou indiqué avec un marqueur de plomb <input type="checkbox"/> ³ Non, superposition avec le tissu glandulaire (rétroaréolaire), mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Non, superposition avec le tissu glandulaire (rétroaréolaire), et non corrigé avec une image complémentaire ou non indiqué avec un marqueur de plomb ou pas
7. Artéfacts et superposition (cheveux, bijoux, épaules, menton, image floue, etc.)	<input type="checkbox"/> ¹ Non <input type="checkbox"/> ² Oui, mais n'obstrue pas l'image <input type="checkbox"/> ³ Oui, obstrue l'image, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Oui, obstrue l'image, et non corrigé avec une image complémentaire
8. Plis de peau dans le sein (incluant plis causés par une cicatrice)	<input type="checkbox"/> ¹ Non <input type="checkbox"/> ² Oui, mais n'obstrue pas l'image <input type="checkbox"/> ³ Oui, obstrue l'image, mais corrigé avec image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Oui, obstrue l'image et non corrigé avec image complémentaire

Grille finale en CC. Un positionnement inadéquat menant à un échec est automatiquement identifié lorsque la réponse 4 est donnée pour les points 2, 3, 4, 7 et 8 ou une réponse 2 au point 5.

OPTIMAQ - MÉDIOLATÉRALE OBLIQUE	RÉPONSE
1. Image évaluable	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, qualité d'image inadéquate (c.-à-d. qualité technique, implants mammaires, etc.)
2. Partie du sein coupée	<input type="checkbox"/> ¹ Non <input type="checkbox"/> ² Oui, mais seulement la peau coupée <input type="checkbox"/> ³ Oui, tissu mammaire coupé, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Oui, tissu mammaire coupé et non corrigé avec une image complémentaire
3. Bonne visualisation des tissus profonds	<input type="checkbox"/> ¹ Oui, avec graisse rétroglandulaire <input type="checkbox"/> ² Oui, sein dense sans graisse rétroglandulaire <input type="checkbox"/> ³ Non, mais corrigé avec une image complémentaire <u>ou</u> acceptable selon la morphologie de la patiente ou autres causes <input type="checkbox"/> ⁴ Non, et non corrigé avec une image complémentaire
4. Quantité adéquate de muscle pectoral sur l'image (le bord inférieur du muscle pectoral se situe près de la ligne mamelon-pectoral ou plus bas)	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, mais acceptable selon la morphologie de la patiente (ex : réduction mammaire ou autres causes) <input type="checkbox"/> ³ Non, inacceptable
5. Vue de la largeur maximale du muscle pectoral (muscle à angle)	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, mais acceptable selon la morphologie de la patiente ou autres causes <input type="checkbox"/> ³ Non, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Non, et non corrigé avec une image complémentaire
6. Mamelon vu de profil	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, mais aucune superposition avec le tissu glandulaire (rétroaréolaire) ou indiqué avec un marqueur de plomb ou non <input type="checkbox"/> ³ Non, superposition avec le tissu glandulaire (rétroaréolaire), mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Non, superposition avec le tissu glandulaire (rétroaréolaire), et non corrigé avec une image complémentaire ou indiqué avec un marqueur de plomb
7. Angle inframammaire bien ouvert et montré (ex. sein bien soulevé et non affaissé)	<input type="checkbox"/> ¹ Oui <input type="checkbox"/> ² Non, mais le tissu mammaire est montré <input type="checkbox"/> ³ Non, le tissu mammaire n'est pas montré, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Non, le tissu mammaire n'est pas démontré et non corrigé avec une image complémentaire
8. Artéfacts et superposition (muscle dorsal, cheveux, bijoux, épaules, menton, image floue, etc.)	<input type="checkbox"/> ¹ Non <input type="checkbox"/> ² Oui, mais n'obstrue pas l'image <input type="checkbox"/> ³ Oui, obstrue l'image, mais corrigé avec une image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Oui, obstrue l'image et non corrigé avec une image complémentaire
9. Plis de peau dans le sein (incluant plis causés par une cicatrice)	<input type="checkbox"/> ¹ Non <input type="checkbox"/> ² Oui, mais n'obstrue pas l'image <input type="checkbox"/> ³ Oui, obstrue l'image, mais corrigé avec image complémentaire <input type="checkbox"/> ⁴ Oui, obstrue l'image et non corrigé avec image complémentaire

Grille finale en MLO. Un positionnement inadéquat menant à un échec est automatiquement identifié lorsque la réponse 4 est donnée pour les points 2, 3, 5, 7, 8 et 9 ou une réponse 3 pour le point 4.